## N, M, T. X, nos ancêtres

Châtelineau

à Nalinnes

vraisemblablement

décédé à Châtelineau le 20.8.1729.

orthographiés à la plume d'oie ! Calmes et tenaces, Esprit droits, coeur chaud, peu loquaces, les Massaut. ( Lambert Massaut (1.5.) . . . Joseph 1.1. Jeanne 1.4. Lambert 1.5. Paul 1.6. Louis 2.2. Massaut Alphonse 1.8. Massaut fils de fils de Lambert 1. x Sophie Gilbert Pétrus x Louise Clercx 1838 1839 1848 1849 1921 1934 1903 1912 fils de Pierre Massaut 1809 - 1867 x Cathérine Roisin 1810 - 1892 x Marie-Angélique Roisin fils de Lambert-Joseph Massaut ° 1780 \_ ? · 1774 - ? à Châtelineau x Jeanne Pocet fils de Lambert Massau (1) ° 1733 - ? à Châtelineau x Marie-Josèphe Heisne fils de Nicolas II. Nassau\_ · ? - + 1735 · + 1690 à Châtelineau à Nalinnes x Françoise Lebeau + 19.6.1717 fils de Nicolas I. Nassau\_ (2) y Jeanne Pasquet le 18.6.1718 ° + 1665 - ? n'est pas né à

- (1) a une soeur Rose au nom de famille orthographié  $\underline{M}$ assau $\underline{x}$
- (2) après la mort de son épouse Françoise Lebeau fut pensionnaire des Récollets à Farciennes jusquà son remariage le 18.6.1718.

Nicolas I Nassau, venu de Nalinnes à Châtelineau où il est décédé en 1729, est notre premier ancêtre connu avec certitude, d'après les recherches de Lambert (1.5) et d' Alphonse (1.8) ainsi que celles du Docteur Julien Nassaux (1887-1975) de Bruxelles dont ce même Nicolas I est le quintaïeul.

Cependant, 1'on retrouve bien avant 1700 à Chfelineau et environs des Maseau, Masseau, Massaut, Nassaux.

Ainsi à Corroy-le Château : Melchior Masseau décédé en 1763 - l'acte de son décès est signé par Lambert -Joseph Massau et Jeanne Pocet, nos ancêtres.

A la même époque un Nicolas Masseau, né en 1680,

A Châtelet, l'on trouve une Barbe Nassau décédée le 19/11/1765, un Jaspar Massau ± 1680, une Marguerite Naseau née en 1694.

A Châtelineau, un Jacques Massau en 1588.

A Châtelet encore, avant 1655, une Johanna Masau.

Bien sûr nous ne connaissons pas les liens de parenté qu'il peut y avoir entre eux et notre famille.

D'après la tradition de la famille, Nicolas I Nassau est venu de Nalinnes s'établir à Châtelineau.

Lui-même, mais à mon sens plutôt ses parents ou grandparents venaient d'Allemagne.

A mon petit avis, ils ne sont pas venus d'Allemagne chez nous en TGV. L'eur transhumance doit avoir pris du temps s'ils emportaient armes et bagages. A moins qu'ils n'eurent été des commerçants. Ils ne sont sans doute pas venus sans quelques écus en poche, pouvant s'installer à Nalinnes où ils ont fait souche puis acheter une belle propriété terrienne à Chtelineau.

Pour passer d'Allemane à Nalinnes - nous sommes sous l'Ancier Régime,-ils doivent traverser la Principauté de Liège. Est-ce là qu'ils ont récolté les prénoms de Lambert, (nombreux sont ceux qui le portèrent dans notre branche) et d'Hubert que l'on retrouve dans une branche cadette issue d'Amand Nassau, fils de Nicolas II.

On peut remarquer que l'église de Nalinnes où ils s'établissent est dédiée à saint Nicolas.D'où les deux premiers prénoms ?

## MAIS IL RESTE TOUS CES "N" - "M" - X OU SANS X - T OU SANS T

Pourquoi ces graphies différent**s**? Je n'en sais rien. Mais voici

- on peut remarquer que <u>M</u>assau ou <u>M</u>assaut est la phonie wallonne de Massart celui qui tient <u>la masse</u> (le numéraire) d'une communauté.Rien d'étonnant qu'il puisse être utilisé. \*
- Bon papa faisait cette réflexion(1 am bert 1.) que m'a rapportée papa (Lambert 1.5) : A la fin du XVIIe siècle, les de Mérode sont seigneurs de Châtelineau. Eux-mêmes sont apparentés aux

NASSAU de Gorroy-le Château. .

Il était messeyant qu'un villain puisse porter le nom de son seigneur, d'où le passage du "N" au "M".

- autre réflexion de Lambert (1.5.) :

1688-1697, guerre de la Ligue d'Augsbourg - Louis XIV contreles puissances alliées menées par Guillaume d'Orange, -protestant. 1692 : siège de Namur par Louis XIV. (Nalinnes, sauf erreur, fait partie de la principauté de Liège ; Châtelineau se trouve dans le comté de Namur.)

Pour ne pas apparaître protestants ni du parti de Guillaume Nassau, Nicolas II aurait fait ajouter un jambage au "N" du nom de ses enfants par le curé complaisant qui les a baptisés.

- justement, un curé! En ce temps lointain, on ne possède pas de carte d'identité, il n'y a pas de registre d'état civil, seuls existent les registres de catholicité où le curé inscrit les baptêmes et les mariages.

Dans ce temps de guerres, dans ce siècle de malheur comme il fut appelé, l'on se trouve en état d'insécurité presque incessante, on souffre de "stress".

Et l'écriture à la plume d'oie s'en ressent : en ces années maudites, l'écriture est celle de gens qui ont peur. Elle est illisible.Un "n" qui devient "m", un "e" en plus après les deux "s", un "t" ou un "x" en plus au bout du nom, quelle importance à côté des affres de toutes les guerres louis-quatorzièmes ?

Ce serait plutôt mon tout-petit avis.

